



VILLE DE BIOT

Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de Grasse
Canton d'Antibes-Biot
Communauté d'Agglomération
Sophia Antipolis

R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e
VILLE DE BIOT
C O N S E I L M U N I C I P A L

Séance du 23 mai 2020

Salle Gilardi – Complexe sportif Operto

10h – Séance du Conseil Municipal

Public non autorisé – Retransmission vidéo

ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Le Maire

0-01. DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Installation du Conseil Municipal de Biot.

Rapporteur : Le Doyen de l'Assemblée

1-01. DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Election du Maire.

Rapporteur : Le Maire

2-01. DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Détermination du nombre d'Adjointes au Maire.

2-02. DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Election des Adjointes au Maire.

2-03. DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Charte de l'élu local.

Biot, le 18 mai 2020

Le Maire,


Guilaine DEBRAS
Vice-Présidente de la CASA